

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. Le Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 310 88, tél adm et publ (039) 310 87 CCP 23 513 Lausanne: Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél (022) 32 47 40 CCP 17 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 - 3 mois Fr 11.- 6 mois Fr 22.- 1 an Fr 44.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### La fin du congrès du Parti socialiste suisse

A la fin de notre compte rendu d'hier, nous avons laissé le congrès au moment où dans la matinée de dimanche, il abordait le problème des finances fédérales. Edmond Wyss (Bâle) a présenté le rapport du Comité directeur sur cet objet. Nous donnerons ultérieurement un compte rendu analytique de cet exposé, ainsi que de celui du président de la Confédération, Willy Spühler, sur la position de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui. Il s'agit, en effet, de deux contributions qui ne méritent pas un traitement sommaire.

#### FINANCES FÉDÉRALES

La discussion qui suit le rapport de Wyss n'est ni longue, ni passionnée, mais apporte une surprise de taille. Voici ce dont il s'agit. L'an dernier, le congrès du parti avait pris en considération, avec renvoi au Comité central pour étude, une proposition de la section de Schlieren (Zurich) de lancer une initiative populaire en matière de finances fédérales. Au début de cette année, le Comité central, unanime, avait estimé que le moment n'était pas opportun pour lancer une initiative de ce genre. Par proposition soumise au congrès de Bâle, nos camarades de Schlieren demandaient d'annuler la décision du Comité central et de lancer une initiative portant sur les points suivants (le deuxième n'étant point toutefois impératif):

1. Transformation de l'impôt de défense nationale en impôt fédéral (sur la fortune);
2. Libération des revenus inférieurs à 30 000 fr. de l'impôt fédéral;
3. Forte progression dans l'imposition des gros revenus et des grosses fortunes;
4. Mesures en vue de l'unification de l'imposition fiscale dans toute la Suisse.

Le Comité directeur ne conteste pas, sur le fond, les thèses de Schlieren, puisqu'elles répondent exactement au programme d'action du parti, mais il maintient son point de vue: le lancement d'une initiative d'ici le printemps 1969 ne devrait pas être décidé. Le congrès exprime un autre avis: par 169 voix contre 139, il vote la proposition de Schlieren.

Contre l'avis des délégués romands, une motion d'ordre est ensuite adoptée; elle remet à un congrès ultérieur toute décision sur l'initiative du droit au logement lancée par le MPF.

#### POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Une résolution générale est proposée par le Comité central. Amendée sur proposition de B. Bertossa (Genève), elle est votée dans le texte suivant:

1. Le PSS se prononce en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'ONU. La neutralité, comme en font foi les exemples de la Suède et de l'Autriche, ne peut pas constituer un motif d'empêchement. La Suisse est liée si étroitement avec les autres parties du monde que logiquement elle doit pouvoir contribuer à la discussion et aux décisions dans le cadre des Nations Unies.

2. Le PSS se prononce en faveur de la création d'un grand marché européen. La scission en deux blocs économiques, OCDE et AELE, doit être surmontée en vue de permettre à l'Europe de déterminer elle-même son avenir. Le PSS soutient tous les efforts entrepris par la Suisse seule ou en liaison avec d'autres Etats dont les intérêts économiques et spirituels sont convergents, dans le but de surmonter la scission. Il exprime l'espoir qu'il sera possible de trouver en Europe une forme de collaboration qui tiendra compte de la structure politique de notre pays.

3. Le PSS déclare qu'il considère la conclusion d'un traité international pour la non-prolifération des armes atomiques comme un moyen permettant de réduire les dangers de guerre. Pour cette raison, la Suisse devrait adhérer à ce traité. Les effets de celui-ci pourraient être renforcés si les pays signataires, avant tout les grandes puissances atomiques, voulaient s'engager sur la voie d'un désarmement sincère.

4. Le PSS salue tous les efforts en vue d'aplanir les conflits entre les nations et d'éviter les luttes armées. Ces efforts ne pourront toutefois aboutir que si certaines conditions sont remplies, à savoir notamment: au Vietnam, le retrait de toutes les forces étrangères au pays; au Proche-Orient, la reconnaissance de l'Etat d'Israël par les pays arabes; au Nigeria, la fin de la guerre civile. Le PSS salue par ailleurs les efforts du Conseil fédéral en vue de renforcer la position de la Suisse sur le plan de la politique internationale.

5. Le PSS exprime son entière sympathie aux combattants pour le rétablissement de la démocratie en Grèce,

en Espagne et au Portugal. Il salue la tentative visant à la démocratisation de l'économie et de la société en Tchécoslovaquie. Il assure de sa reconnaissance les combattants des droits civils aux Etats-Unis et se déclare en particulier solidaire de la « Marche des pauvres ».

6. Le PSS est d'avis que le principe de l'universalité des relations suisses avec l'étranger implique l'obligation d'entretenir des relations diplomatiques correctes avec tous les pays, donc également avec le Vietnam du Nord.

Un groupe de camarades de Zurich demande que le PSS soutienne les manifestations prévues, en plusieurs villes de Suisse, par les comités Vietnam. Le Comité directeur, explique F. Grütter, estime que chaque membre du parti doit être libre de participer ou non à ces assemblées. Ce point de vue l'emporte à une nette majorité.

#### ÉLECTION DES ORGANES DIRECTEURS

Après qu'un délégué de Zurich ait regretté que la majorité des membres du Comité directeur soient conseillers nationaux, on procède sans histoire aux réélections suivantes:

Président central: Fritz Grütter (Berne).

Secrétaires centraux: Mascha Oettil, Jean Riesen, Richard Müller.

Comité directeur: P. Graber (Lausanne), R. Tschäppät (Berne), A. Bachmann (Winterthur), W. Bringolf (Schaffhouse), E. Faffri (Berne), H. Leuenberger (Zurich), A. Meyer (Zurich), R. Meylan (Neuchâtel), K. Schweizer (Berne), H. Theiler (Lenzbourg), E. Weber (Zurich), D. Wyler (Lugano) et E. Wyss (Bâle).

Membres romands du Comité central élus par le congrès: C. Brandt (Neuchâtel), Isabelle de Dardel (Pully), J.-J. Leu (Lausanne) et J. Treina (Genève).

Enfin, Ph. Luquiens (Lausanne) est désigné à la Commission de vérification des comptes.

Au cours de ses travaux, le congrès avait encore voté deux résolutions que nous n'avons pas publiées hier, faute de place. Les voici:

#### LE PSS ET LE MOUVEMENT ESTUDIANTIN

Le Parti socialiste suisse suit avec intérêt le développement du mouvement (Suite en dernière page.)

### Winterthur: « Laïtou » à gogo



Malgré un temps pluvieux, la XIV<sup>e</sup> Fête fédérale des jodleurs a connu dimanche, à Winterthur, un grand succès. Plusieurs centaines de groupes de jodleurs et de musique folklorique ont participé au cortège. Notre photo montre un groupe de lanceurs de drapeaux.

### Conseil national: W. Spühler précise les intentions du Conseil fédéral

La troisième semaine de la session des Chambres fédérales sera consacrée, au Conseil national, à l'examen du premier « programme de législation » du Conseil fédéral. Lundi, Willy Spühler, président de la Confédération, a ouvert le débat par un exposé précisant la portée de ce document. Le Conseil fédéral, a-t-il dit, connaît les critiques que sa manière de gouverner a suscitées ces derniers temps. On déplore l'absence d'une volonté qui, sans se laisser submerger par le flux des affaires courantes, ordonne les nouveaux problèmes selon une conception claire.

C'est à répondre à cette aspiration que vise le rapport du Conseil fédéral.

W. Spühler a ensuite souligné que même les décisions politiques les mieux conçues sont privées de l'essentiel si elles n'ont pas l'adhésion du citoyen, si elles ne stimulent pas sa participation. Le « programme » du Conseil fédéral constitue un moyen de susciter l'intérêt de la nation et son adhésion.

W. Spühler a alors rappelé que ce document est une déclaration unilatérale du gouvernement. Son rejet par les Chambres n'aurait aucune portée juridique. Il ne s'agit pas d'un programme négocié par les partis. En revanche, le Conseil fédéral n'exclut pas un accord entre les partis gouvernementaux sur l'ensemble des directives ou sur des cas d'espèce: « La publication de ce document est assimilable à une invite à une entente de cette nature. »

#### LA SUISSE DE DEMAIN

Dans la seconde partie de son exposé, le président de la Confédération a brossé un tableau de la Suisse de demain: en 1980, le nombre des habitants aura augmenté d'un demi-million, l'effectif des véhicules à moteur aura passé de 1,2 à 1,8 million. Le revenu national atteindra près de 100 milliards. Même si le renchérissement cesse et si la répartition des revenus reste la même, les gains réels augmenteront encore probablement de 50%.

Cette évolution économique s'accompagne de changements politiques. Les exigences posées à l'Etat s'accroissent. Il est donc indispensable de dégager les grandes lignes de l'évolution. Le Conseil fédéral a donc donné mandat d'établir une étude prospective couvrant l'ensemble du pays. Cette étude sera probablement achevée lorsque la législature prendra fin. Un programme plus précis de priorités pourra alors être établi.

#### URGENCE

Mais, a déclaré dans la troisième partie de son discours W. Spühler, dès maintenant on peut dégager des degrés d'urgence. En tête de liste, le Conseil fédéral tient à placer l'aménagement du territoire, un problème que nous traitons avec une lenteur regrettable. Dans ce contexte, il faut intensifier la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air et contre le bruit, établir une conception générale des transports et de l'énergie.

La politique économique est dominée par les problèmes de la main-d'œuvre étrangère et de la politique agricole.

W. Spühler a ensuite montré la nécessité d'élaborer une politique nationale de la recherche et de la science.

Une réforme de l'enseignement universitaire s'impose. « Dans le secteur économique, on a forgé la notion de partenaires. Il est temps également de l'inscrire dans les faits sur le plan universitaire. »

Passant en revue les autres problèmes, l'orateur a évoqué la révision de l'AVS, l'organisation de la défense nationale globale, le régime des finances. Sur le plan de la politique extérieure, W. Spühler a souligné que la Suisse est de plus en plus intégrée dans la vie internationale. En ce qui concerne enfin notre adhésion à l'ONU, W. Spühler a annoncé la publication d'un rapport qui doit permettre à la nation de mieux former son opinion.

#### AU GROUPE SOCIALISTE

Au groupe socialiste, réuni sous la présidence de P. Graber, le rapport soumis par le Conseil fédéral a rencontré, d'une manière générale, un accueil positif. Toutefois, il a été relevé que, dans notre démocratie, qui connaît le droit de référendum, l'indépendance des partis politiques ne pouvait pas être influencée par de telles lignes directrices.

### Cela s'est passé dans notre pays

**PÉRÉQUATION FINANCIÈRE.** — Le Conseil fédéral vient d'envoyer aux cantons une circulaire qui les invite à faire jusqu'au 30 septembre des propositions communes pour une révision de la péréquation financière.

**IMPOSER LA PUBLICITÉ?** — Le conseiller national Schaffer (soc., BE) a suggéré au Conseil fédéral de taxer les dépenses que les entreprises privées engagent pour leur publicité. On pourrait ainsi fournir au fisc d'intéressantes recettes, et par la même occasion lutter « contre la distribution en masse aux ménages de prospectus qui promettent souvent des avantages ridicules ou douteux ».

Dans sa réponse, le Conseil fédéral déclare d'abord que les frais de publicité sont taxés indirectement lorsque la marchandise est grevée de l'ICHA. On pourrait étendre l'ICHA aux prestations de services, et l'on pourrait même prévoir un impôt direct spécial pour les dépenses publicitaires. Ces modifications nécessiteraient toutefois une révision de la Constitution. Elles seront donc étudiées dans le cadre de la préparation du nouveau régime des finances. Mais il ne faut pas oublier, ajoute le Conseil fédéral, que de tels impôts sont assez peu

#### LES CAISSES DE MALADIE DEMANDENT UNE RÉORGANISATION

Le Concordat des caisses de maladie suisses a décidé, lors de son assemblée des délégués tenue ce week-end à Stans, de demander à l'Office fédéral des assurances sociales une réorganisation de l'assurance maladie en Suisse. Il juge cette réorganisation nécessaire parce que les conditions ont sensiblement évolué depuis l'entrée en vigueur de la révision de la Lama (loi sur l'assurance maladie et accidents).

productifs, qu'il serait difficile de ne frapper que les dépenses publicitaires jugées inopportunes, et que ce nouvel impôt risque d'être mis à la charge du consommateur.

**LUCERNE: Manifestation interdite.** — La Municipalité de Lucerne a interdit une marche silencieuse que le Comité d'action pour les droits de l'homme voulait organiser lundi dans cette ville à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de la révolte des travailleurs à Berlin-Est.

Les dirigeants de ce comité, qui a

son siège en Suisse alémanique, ont donné une conférence de presse au cours de laquelle le président de la ville de Lucerne, M. Hans Rudolf, exposa de son côté les raisons de l'interdiction officielle.

Les organisateurs de la manifestation prévue voulaient faire de leur marche de protestation un témoignage de solidarité avec les victimes du 17 juin 1953 en Allemagne orientale. Mais les autorités, craignant une contre-manifestation d'éléments d'extrême-gauche, craignant aussi de ne pouvoir assurer à la marche silen-

### Zurich: Le « Globus » toujours occupé

Dimanche vers 21 h., 200 à 300 jeunes gens se sont de nouveau rassemblés devant l'ancien immeuble Globus, à Zurich, qui avait été occupé samedi par les jeunes progressistes avec l'autorisation de la municipalité, puis évacué après 23 heures d'occupation, et après un nettoyage effectué par les occupants eux-mêmes. Cette fois encore, la police n'est pas intervenue. Vers 23 h., un manifestant pissa un drapeau rouge sur le bâtiment, mais la plupart de ses camarades considérèrent cela comme une provocation et, vers minuit, le drapeau fut amené.

Les manifestants du Globus Provisorium ont adressé à la municipalité une résolution dans laquelle ils déclarent vouloir maintenir l'occupation de l'immeuble et y installer un « centre culturel et social » si une autre maison n'est pas mise à leur disposition d'ici au 1<sup>er</sup> juillet. Ils demandent, pour l'étude du projet de centre des jeunes, des pourparlers paritaires entre la jeunesse et les autorités.

CHRONIQUE VAUDOISE

**OUCHY**

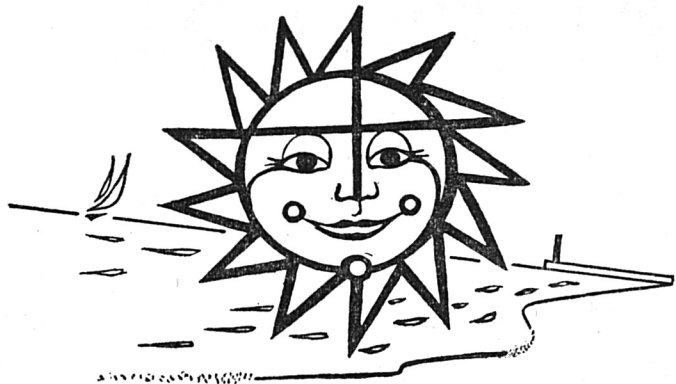
PLACE DE BELLERIVE

**FÊTE DE PRINTEMPS**

Tous les jours, jusqu'au 23 juin 1968

**GRANDE FÊTE FORAINE**

Mercredi 19 juin, de 15 à 16 h., les forains offrent aux enfants lausannois la possibilité de se distraire GRATUITEMENT sur les métiers



Les merveilleuses stations:

**Zlatni Piassatzi**  
**Slantchev Briag**

Visas  
supprimés

**Vacances  
enchanteresses  
en  
Bulgarie**

par la route ou par les airs  
Forfait de 15 jours dès

**Fr. 495.-**

comprenant voyage par avion,  
hôtel, pension complète

Ainsi que de nombreux motels et emplacements de camping.

Renseignements et documentation auprès de votre bureau de voyage  
ou au Bureau officiel du tourisme bulgare Case postale 2 1143 8032 Zurich

**LES CIRCONSTANCES  
DE LA VIE POLITIQUE**

**BEX  
SPECTACLE LAMENTABLE**

Le législatif bellerin s'est penché récemment sur le problème des ordures ménagères, un conseiller ayant remarqué que des particuliers s'en débarrassaient dans la forêt des Recourbes. L'excellent et spirituel chroniqueur du « Journal de Bex » donne des précisions à ce sujet :

« Il n'y a pas que la forêt des Recourbes, dit-il, qui est en cause, mais un peu partout ailleurs, en particulier aux abords des routes desservant les vignobles (route du Signal par exemple) où d'aucuns ont pris la détestable habitude de « balancer » dans la forêt des surplus gênants tels que fagots de sarments, emballages de produits, casseroles et fourneaux provenant des cases modernisées. Les vieux ressorts de lits fraternisent avec les objets en matière plastique qui ne peuvent se putréfier et disparaître; spectacle lamentable qu'il convient de faire cesser. »

Notre confrère a parfaitement raison. Mais le cas de Bex est loin d'être unique et il conviendrait de trouver, dans le domaine de l'enlèvement des ordures, des solutions d'ensemble pour les villages des mêmes régions.

**SAINT-PREX  
MISE EN TRAIN**

A défaut d'exercices de culture physique dans la salle de gymnastique qu'ils voudraient bien avoir, mais qu'ils ne possèdent malheureusement pas encore, les Saint-Prexards s'adonnent aux exercices vocaux sur ce thème. La dernière séance du Conseil communal en a, paraît-il, été tout égayée et la Municipalité contra, à cette occasion, des talents de danseuse qu'on ne lui connaissait pas: un pas en avant, deux en arrière!

Comme mise en train, il est indéniable que la méthode est excellente. Toutefois, il conviendrait que l'édification de la salle ne tarde pas trop.

**NYON  
REPRISE  
DANS LA CONSTRUCTION**

Selon le journal du lieu, la construction accuse une nette reprise à Nyon où plus de quatre cents logements vont surgir dans les mois à venir. D'autre part, « l'an dernier à pareille époque, on relevait trois fois moins de demandes de permis de construire, par rapport à la période actuelle. En cinq mois, le volume global de l'année écoulée a non seulement été atteint, mais largement dépassé; de 116 permis de construire délivrés en 1967 (94

en 1966; 105 en 1965), on en est à 123 pour cette année. Ce qui laisse à penser que 1968 sera une bien meilleure année ».

On ne peut que se réjouir d'une telle reprise. Ce qui compte pourtant, avant tout, c'est que la plupart des logements soient d'un prix abordable pour tous.

**LAUSANNE  
LÉGENDE**

Nous avons lu dans « Fenêtre sur Cour » cette jolie histoire intitulée « Légende d'Outre-Atlantique »:

« Or donc, en ce temps là, le premier Américain venait de naître. Toutes les fées du ciel, devant ce chef-d'œuvre de l'espèce humaine, décidèrent de se réunir afin de décider de quel don on allait le pourvoir, lui et ses descendants. Après de longues discussions, le conseil des fées décida de lui accorder trois qualités fondamentales, à savoir l'intelligence, l'honnêteté et le capitalisme.

» C'était sans compter avec la fée Carabosse, que l'on avait par malheur oublié d'inviter. Pour se venger, elle décida d'user de son pouvoir magique qui, comme chacun le sait, était plus puissant que celui de n'importe quelle autre de ses compagnes. Et elle décida qu'au lieu de ces trois qualités fondamentales, les descendants du premier Américain n'en auraient que deux, et qu'ils s'opposeraient à la troisième.

» Et c'est pourquoi les Américains honnêtes et intelligents ne sont pas capitalistes, ceux qui sont honnêtes et capitalistes ne sont pas intelligents, et ceux qui sont intelligents et capitalistes ne sont pas honnêtes. »

**GLAND  
DES POÈMES POUR TOURNER**

Légerement farfelu, mais d'un enthousiasme touchant, Grégoire Brainin, bien que Français, est connu de tous les Vaudois et particulièrement des Lausannois qui mangent au restaurant. En effet, souriant toujours, malgré les rebuffades qui ne sont pas rares, il va infatigablement de table en table vendre ses livres de poèmes.

Ce qu'on sait moins, c'est que Grégoire Brainin, le touchant héros de Peynet, dans le film « Si tous les Amoureux du Monde », habite Gland et que, s'il vend ses poèmes, c'est pour tourner un film sur « Le Déserteur », le savoureux peintre valaisan.

Brainin est peut-être fantaisiste. Il est typique, toutefois, qu'il ait fallu un Français pour découvrir ce merveilleux sujet de film.

Vébé.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

**JEUNES RIVES**

Pas n'importe quoi  
Pas n'importe où

**VOTEZ NON**



VILLE DU LOGLE

Votation cantonale sur le décret portant octroi d'un crédit pour l'exécution d'importants travaux d'améliorations foncières et d'adduction d'eau

Local de vote: grande salle de la Croix-Bleue, France 8.

Heures d'ouverture du scrutin: samedi 22 juin, de 9 à 18 h., dimanche 23 juin, de 9 à 13 h.

Vote anticipé: les électeurs peuvent exercer leur droit de vote par anticipation du mercredi 19 juin au samedi 22 juin, à 6 h., au poste de police.

Vote des malades: les infirmes et les malades incapables de se rendre au scrutin peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au secrétariat communal jusqu'au vendredi 21 juin, à 18 h., ou au bureau électoral jusqu'au dimanche 23 juin, à 10 h.

LE CONSEIL COMMUNAL

**SANDOZ** PLACE DE LA GARE

**CONSERVATOIRE  
DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Salle de musique  
Mercredi 26 juin, à 19 h. 30

**AUDITION  
DE  
CLÔTURE**

avec le concours de  
l'orchestre symphonique L'Odéon

Entrée libre - Vestiaire obligatoire: 30 ct.

**JEUNES RIVES**

NON au projet mal remanié

**VOTEZ NON**

**LIVRES**

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange - Librairie place du Marché tél 233 72.

FEU 18

**PRÊTS Banque EXEL**

Discrets Rapides Sans caution Avenue Léopold-Robert 88 Tél (039) 3 16 12 La Chaux-de-Fonds

Ouvert le samedi matin

YVERDON: Issue fatale. — M<sup>lle</sup> J. Spitz, 32 ans, maîtresse de couture à Yverdon, qui avait été renversée dimanche par une automobile, a succombé lundi à l'Hôpital cantonal à une fracture du crâne.

**DIABLERETS  
L'APÉRITIF PARFAIT**

**YVERDON Buffet CFF**  
M. Criblet-Ferrer

Tél (024) 2 49 95

3 spécialités

- ★ Les filets de perches aux morilles
- ★ Gratin de fruits de mer
- ★ La paella du Liceo de Barcelona

En cas de décès adressez-vous à

**E. Guntert & Fils**

Numa-Droz 6 tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires - Cercueils  
Transports auto - Prix modérés

## Neuchâtel

## Vous irez voter samedi et dimanche

Au moment où l'on demande aux agriculteurs de faire un effort de rationalisation, au moment où leur avenir dépend de plus en plus de la réorganisation de l'économie européenne, il est nécessaire de mettre à leur disposition les moyens qui doivent assurer la survie de l'économie agricole de notre pays. Une restructuration est nécessaire; elle n'est possible que par une coopération effective de l'ensemble du peuple suisse, dans un esprit de solidarité indispensable. C'est dans cette voie que s'est engagé le Grand Conseil neuchâtelois en votant à l'unanimité un crédit de 7 640 000 fr. destiné à l'exécution d'importants travaux d'améliorations foncières et d'adduction d'eau. Vous êtes conviés en tant que citoyens et citoyens à ratifier le vote de ce

crédit en vous rendant aux urnes les 22 et 23 juin prochains.

Le crédit couvre un ensemble de travaux divers, alimentation en eau, ouverture de chemins forestiers, construction de nouvelles fromageries, d'une centrale laitière, et des remaniements parcellaires imposés par la construction de routes. Ces divers travaux sont répartis à travers le canton, selon un plan longuement étudié qui tient compte d'un degré d'urgence.

Vous voterez donc oui, par solidarité avec la paysannerie, et pour maintenir nos campagnes dans leur aspect actuel, soit largement ouvertes aux citoyens épris de liberté, à la recherche de tranquillité et d'air pur. Eugène Maléus.

## Neuchâtel

## Sages décisions du recteur

De retour d'un voyage en Suède, le recteur Erard a pris de sages décisions qui, espérons-le, ramèneront le calme à l'Université. Tout d'abord, en ce qui concerne le décollage des affiches dont nous avons parlé lundi, il a fait placer l'avis suivant sur le tableau qui lui est réservé:

Il m'apparaît que les frais de remise en état des murs abîmés par les affiches peuvent être sensiblement réduits si un groupe d'étudiants veut bien se joindre à moi pour entreprendre ce nettoyage dès ce soir à 20 h. et les soirs suivants au besoin. Se munir de raclours à lames de rasoir ou de tout autre instrument propre à assurer ce nettoyage sans aucun dégât pour les murs et les portes.

Merce d'avance à toutes les bonnes volontés qui se manifesteront à cette occasion.

D'autre part, pour ce qui est de la fête d'été, le recteur a fait afficher le communiqué suivant:

Après un examen des diverses possibilités d'organiser ailleurs que dans le bâtiment de l'Université le bal du samedi soir, et compte tenu des enga-

gements financiers pris, j'ai décidé, d'entente avec le vice-recteur et le secrétaire général, de ne rien changer aux dispositions prises de longue date concernant la fête d'été. J'engage chaleureusement tous les étudiants qui ont pris à cœur cette organisation à poursuivre leur tâche dans la bonne humeur et demande aux insatisfaites de faire trêve et, surtout, de se résoudre enfin à faire entendre leur voix par l'intermédiaire des groupements organiques de l'Université, et selon les règles du dialogue démocratique.

A la suite du premier communiqué, une vingtaine d'étudiants, de toutes les tendances, se sont joints au recteur pour décoller les affiches contestées. Un seul professeur était également de la partie M. Fischbacher, professeur d'économie industrielle.

Grâce à ce travail, les frais de remise en état seront sensiblement réduits. On voit donc que l'excellente initiative de M. Erard a porté ses fruits. Par ailleurs, toujours grâce à son action, l'atmosphère s'est détendue et comme on prête au recteur l'intention d'autoriser un panneau d'affichage libre, tout paraît prêt pour une meilleure entente.

## Un jeune militant catholique condamné par un tribunal militaire

Le 5 juin, comme nous l'avions brièvement annoncé, au Château de Neuchâtel, sous la présidence du grand juge William Lenoir, un objeteur de 25 ans, militant de la JOC, Jean Berberat, a été condamné à trois mois d'arrêts répressifs avec sursis pour refus d'un cours de répétition.

Les réquisitions de l'auditeur, le major Bertrand Houriet, avaient été plus modérées que le verdict: un mois de prison sans sursis. Une fois de plus, le Tribunal militaire a forcé la dose; c'est ainsi qu'il entend appliquer le Code pénal militaire révisé. Les trop lourdes condamnations n'ayant pas bonne presse, le tribunal tourne la difficulté en prononçant une peine avec sursis. C'est tout sauf généreux.

Jean Berberat ne répondra pas à un nouvel ordre de marche et se verra infliger alors une seconde peine de plusieurs mois de prison qui s'ajoutera à la première du fait de la révocation du sursis.

Ainsi le maximum de condamnation possible sera appliqué et l'hypocrisie triomphera une fois de plus. Dans un pareil pas, il serait combien plus logique, plus humain aussi, puisque le grave conflit de conscience a été reconnu, de procéder à l'exclusion immédiate comme le Code pénal militaire légèrement amélioré le permet.

Le jeune objeteur de conscience Jean Berberat qui veut se consacrer à l'œuvre missionnaire laïque dans un pays du tiers monde serait à même alors de parfaire plus rapidement sa formation et de travailler bientôt au service des populations qui ont besoin de cette aide. D'autres pays (la France,

la Belgique, la Hollande par exemple) ont compris la valeur de ce volontariat et exemptent du service armé, les jeunes (objeteurs ou non) qui s'inscrivent comme volontaires pour les pays en voie de développement. En Suisse, nous en sommes encore à les condamner sans que cela profite à personne.

Dans cet intéressant procès, la défense était assurée par Arthur Villard, président des Résistants à la guerre. Le prévenu aurait dû être défendu par un prêtre, mais l'évêché n'a pas donné son accord. Les récentes encycliques papales, les déclarations du concile ne sont-elles pas encore connues de l'épiscopat helvétique? (V.)

## Le Locle

## Les autorités locloises

Le Conseil communal a été réélu dans sa composition antérieure: Bulletin délivrés, 39; majorité absolue, 20. Sont élus au premier tour de scrutin: MM. René Felber (socialiste) par 39 voix, Henri Eisenring (socialiste) par 38 voix, Jean-Pierre Renk (PPN) par 27 voix, Robert Reymond (PPN) par 27 voix, Frédéric Blaser (POP) par 24 voix.

Le bureau du Conseil général se compose de: président, M. Claude-H. Chabloz (PPN); 1<sup>er</sup> vice-président, M. Denis Hirt (soc.); 2<sup>e</sup> vice-président, M. Marcel Quartier (POP); secrétaires: M. Paul Perdrizat (soc.) et M<sup>lle</sup> Eugénie Ischy (PPN); questeurs, MM. Willy Humbert (soc.) et Willy Nicolet (PPN).

LES COMMISSIONS  
Commission scolaire

SOCIALISTES: Willy Briggien, Rémy Cosandey, André Gagnebin, M<sup>me</sup> Hélène Héritier, M. Pierre Montandon, M<sup>me</sup> Pierrette Schmid.

PPN: M<sup>me</sup> Pauline Arber, Lucie Curched, MM. Gérard Droz, Francis Favre, Jean-N. Rezzonico, Roger Vuilleumier.

**BUTTES: Elections agitées.** — Le Parti socialiste avait renforcé ses positions, à Buttes, lors des dernières élections communales. Il arrivait à égalité avec le Parti radical (8 conseillers généraux chacun). L'élu du groupement de l'Entente butterane devait donc faire pencher la balance pour l'élection du Conseil communal. Comme il avait annoncé qu'il voterait à gauche, on pouvait espérer un renversement de la majorité à l'exécutif. Le Conseil général a élu hier soir le Conseil communal, mais ce renversement ne s'est pas produit. Tous les conseillers généraux étaient présents, et tous ont voté. Le représentant de l'entente a voté, comme il l'avait annoncé en faveur des socialistes. Mais c'est au sein du Parti socialiste qu'il y a eu «défection». Le parti a immédiatement tenu une séance après le Conseil général et a publié un communiqué déclarant que le conseiller général qui n'a pas voté pour le troisième candidat socialiste malgré la promesse faite a trompé son parti et les électeurs socialistes. En conséquence de quoi, ce conseiller général devrait avoir le courage de s'annoncer ouvertement et de présenter sa démission.

On été élus au Conseil communal, à côté de trois radicaux: Jean Lebet et Edouard Kapp, socialistes. Au bureau du Conseil général, le socialiste Ch. Zaugg fils est vice-président, J.-P. Corsini (soc.) est secrétaire et A. Dubois (soc.) est l'un des deux questeurs.

**BOUDRY: Epilogue d'un drame.** — Le drame qui coûta la vie à l'ancien archéologue neuchâtelois, M. J.-P. Jéquier, a été évoqué lundi devant le tribunal de Boudry. M. Jéquier, voulant effectuer un travail d'observation subaquatique dans la baie d'Auvergnier, bien qu'il ne sût pas nager avait sollicité l'aide d'un employé de l'Etat, qui le dissuada d'entreprendre cette plongée. Ayant passé outre, M. Jéquier se noya. L'employé renvoyé pour homicide par négligence, a comparu lundi devant le Tribunal de Boudry. Vingt-deux témoins ont évoqué la tragédie. Finalement le tribunal a libéré le prévenu, estimant qu'il pouvait se targuer d'être le subordonné de la victime et qu'il avait obéi à ses ordres. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

**CRESSIER: Deux accidents.** — Un ouvrier de la raffinerie, M. J. Rouselle, 24 ans, a eu une jambe prise dans une machine, hier après midi. Il a été hospitalisé à Neuchâtel.

Le même après-midi, vers 17 h. 35, un cyclomotoriste de Saint-Blaise, M. V. de Martino, 33 ans, a été renversé par une voiture à l'intersection des routes menant à la raffinerie et à la cimetière. Il a été hospitalisé, souffrant d'une commotion et peut-être d'une fracture du crâne.

**VALANGIN: Nominations.** — Le Conseil général a nommé hier son bureau, formé le Conseil communal et la Commission scolaire. Claude Vaucher (socialiste) a été nommé vice-président du Conseil général. Le Conseil communal comprend 2 radicaux, 1 libéral, 1 indépendant et 1 socialiste, Henri Tock.

**CORCELLES: Mort du pasteur Vivien.** — Le pasteur G. Vivien, ancien conducteur spirituel de la paroisse protestante de Corcelles, est mort à l'Hôpital de Saint-Loup, à l'âge de 92 ans.

## La Chaux-de-Fonds

## Vers la construction du nouveau Gymnase cantonal

L'entreprise A. Paci qui s'est vue attribuer la construction du nouveau Gymnase cantonal au Bois-Noir, procède actuellement à l'installation du chantier. Les creusages destinés à la construction des fondations débuteront ces jours. Il est à souhaiter qu'une période de temps sec favorisera le travail des ouvriers.

Des délais très stricts ont été imposés par le maître de l'ouvrage, soit l'Etat de Neuchâtel: le gros œuvre devra être terminé en septembre 1969, et les bâtiments mis à disposition des élèves à fin 1971.

Ces données précises permettront à nos autorités communales de planifier définitivement leur programme de constructions scolaires pour ces prochaines années. E. M.

## Un bulletin paroissial disparaît

Lors d'une réunion commune des conseils de paroisse catholique de Notre-Dame de la Paix et du Sacré-Cœur, auxquels s'était joint le président de la Mission italienne, il a été prévu de suspendre la publication du mensuel «Notre Vie paroissiale» à partir de juin 1968. On a laissé à la Mission italienne le soin d'éditer son propre bulletin.

En compensation, il a été décidé, à titre d'essai, de faire abonner les fidèles de langue française à l'«Echo hebdomadaire», qui insérera chaque semaine les communiqués des paroisses catholiques et de leurs sociétés, et, une fois par mois, une chronique chaux-de-fonnière.

**BON VOYAGE!** — Un groupe de 30 contemporains de l'Amicale 1893 est parti aujourd'hui pour un voyage de deux jours en Alsace, à l'occasion de leur 75<sup>e</sup> année. Ils visiteront Riquewihr, Ribeauvillé, le Grand-Ballon.

**EXCLUSION DU PARTI.** — Réunie en assemblée générale, le 13 juin 1968, la section de La Chaux-de-Fonds du Parti socialiste a prononcé l'exclusion de M. Francis Perrin, instituteur, membre du parti depuis le 1<sup>er</sup> mai 1964.

Cette décision est motivée comme suit: M. Francis Perrin a adhéré au début de 1968 au Parti ouvrier et populaire, sans avoir auparavant démissionné du Parti socialiste. De plus, il s'est porté candidat au Conseil général sur la liste du POP, lors des élections communales du 19 mai 1968.

M. Francis Perrin a ainsi gravement enfreint l'article 3/5 des statuts du Parti socialiste suisse qui dispose: «La qualité de membre du PSS est incompatible avec l'appartenance à une autre organisation politique.»

## CARNET DU JOUR

## Cinéma

PALACE: 20.30, «Eve s'éveille à l'Amour» et «Le Trottoir du Vice».  
RITZ: 20.30 «Deux ou Trois Choses que je sais d'elle».  
PLAZA: 20.30, «OSS contre Gestapo».  
EDEN: 20.30, «Tuez Johnny Ringo».  
CORSO: 20.30, «Services spéciaux: Division K».  
SCALA: 20.30, «Chantage au Meurtre».

## Divers

MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

## Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber av. Léopold-Robert 7. (Des 22 h., appeler le No 11.)

## ETAT CIVIL

17 juin 1968

## Promesses de mariage

Reichen Sylvain-René, dessinateur en génie civil, et Amstutz Mariène-Françoise.  
Féron Adrien-Yvon-Paul, manœuvre, et Borel Josée-Liliane.  
Meister Armin-Anton, commerçant, et Frideau Liliane.

## Décès

Pellet Marcel-Henri, né le 30 juillet 1901, coiffeur, époux de Georgette-Henriette née Ethnoz (Industrie 5).  
Vaucher Robert-Edouard, mécanicien, né le 10 juin 1900, veuf de Jeanne-Gabrielle née Brugger (Ronde 24).  
Aubry Gaston-Albert, bottier, né le 28 août 1895, époux de Jeanne-Emilie née Boëchat (Nord 153).  
Bille Pierre-Henri, retraité BCN, époux de Marie-Louise née Martin, né le 26 juillet 1896 (Reuse 6).

## CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

**VISITE AFRICAINE.** — Des membres des délégations de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo qui assistent actuellement à la Conférence internationale du travail, parmi lesquels M. Kessa, ministre de la Fonction publique et du Travail de la RCA, et M. Mack-Wambala, secrétaire général au Ministère du travail de la RDC, ont effectué un voyage d'étude dans la région horlogère.

Dans la matinée, ils ont visité les installations de l'Ecole d'horlogerie du Technicum cantonal de Saint-Imier, où ils ont été reçus par M. E. Neusel, directeur du Technicum, et M. Schneider, directeur de l'Ecole d'horlogerie.

Lors d'un déjeuner, offert par la Fédération horlogère suisse, les délégués ont pu procéder à un large échange de vues avec M. de Seidlitz, chargé des questions africaines de la F.H., sur des problèmes d'intérêt commun.

La journée d'étude s'est terminée par une visite de la manufacture Longines. Guidés par M. F. Pfister, nos hôtes africains ont pu se faire une idée concrète des divers aspects de la fabrication de la montre ainsi que des exigences de haute précision que doit remplir l'industrie horlogère suisse pour maintenir ses positions sur les marchés mondiaux.

**ADIEU AU CURÉ GORCE.** — Après 19 ans au cours desquels il dispensa l'enseignement du Christ en notre bourg dans la paroisse catholique chrétienne, le curé Gorce a obtenu une retraite bien méritée qu'il se dispose à passer en son pays d'Avignon, dans un climat plus favorable à sa santé.

Dimanche matin, dans la jolie petite église de la rue des Roches, pleine de ses ouailles, d'invités et d'amis, en présence de Mgr Küry, évêque de l'Eglise catholique chrétienne suisse, le curé Gorce prononça une de ses dernières messes. Dans le sermon qu'il proféra, il laissa percer plus d'une fois l'émotion d'un cœur sensible, attaché à ses paroissiens, qui, après avoir exprimé sa reconnaissance et son bonheur d'avoir pu servir, sut trouver les paroles qui touchèrent tous ceux qu'il va quitter. Ce culte d'adieu fut agrémenté de productions du chœur paroissial renforcé et de M. W. Savoye, violoniste distingué.

Un repas fut ensuite servi à l'Hôtel des XIII-Cantons sous la majorité de M. R. Daulte, président de paroisse. On y entendit la gratitude et les hommages de M. Kälin, municipal au nom de la Municipalité, et de plu-

sieurs personnalités représentant la paroisse et les autorités ecclésiastiques des diverses confessions.

**CONSEIL GÉNÉRAL.** — Il est convoqué en séance ordinaire jeudi 20 juin, à la salle de délibérations, à 20 h., avec notamment à l'ordre du jour: nomination d'un membre à la Commission de la protection civile en remplacement de M. E. Pidoux; nomination d'un représentant de la Municipalité à la Commission de surveillance du Technicum cantonal de Saint-Imier; compléter et réparer le réseau d'égout au sud des Abbatoirs; propositions au corps électoral; modification du règlement d'administration de la commune municipale de Saint-Imier et du règlement concernant l'élection du Conseil général, du Conseil municipal et du maire de Saint-Imier, instituant le suffrage et l'éligibilité des femmes en matière communale.

**BONS MARCHEURS.** — Dans le palmarès de marche des 100 km. de Bienne des 7, 8 et 9 juin, nous relevons les noms de MM. G. Frey, Mont-Soleil en 12 h. 41'; D. Tanner, Mont-Soleil en 19 h. 11'; et de M<sup>lle</sup> A. Tanner en 23 h. 26'.

**NOS GYMNS A LA FÊTE JURASSIENNE DE TRAMELAN.** — Notre section locale a obtenu le cinquième rang dans sa catégorie avec un total de 144,325 points, soit: 47,280 aux exercices à mains libres; 48,750 à la course et 48,295 à la partie libre, à savoir une moyenne de 11 m. 60 au boulet et 5 m. 41 au saut en longueur.

Résultats individuels: Athlétisme cat. B.: 20. J.-J. Botteron, 2127 points; 26. D. Hirschy, 1970; 31. J.-J. Terraz, 1855; 37. P. Leuthold, 1682; 42. W. Külling, 1463 (accidenté).

Athlétisme cat. C.: 16. Cl. Gigandet, 1825 points (avec palme); 21. M. Erard, 1739 (avec palme); 26. Cl. Chevalier, 1652 (avec palme); 36. G. Burtin, 1375. Nos félicitations aux gymnastes et aux moniteurs MM. R. Meyrat et J. Heibsen.

## Bienne

**CAMBRIOLAGES.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, une villa de Falbrigen, à Bienne, a reçu la visite de cambrioleurs, qui ont emporté des bijoux et une somme d'argent. La police enquête. D'autres malandrins avaient pénétré la nuit précédente dans la maison du club de tennis de Bienne. Ils étaient repartis bredouilles.



Respectez la priorité

## MEMENTO LOCLOIS

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Des 21 h., le No 17 renseigne.)

PROGRAMMES



RADIO

**Mardi 18 juin 1968**  
**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. - Tour de Suisse cycliste. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.40 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 Faites pencher la balance. 20.00 Magazine 68. 20.20 Intermède musical. 20.30 «L'Homme qui monte la Garde», pièce. 22.05 Festival de jazz. 22.30 Inf. 22.35 Tribune des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.  
**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Festival Stravinsky. 22.15 «Le Freischütz», opéra. 22.45 Fin de soirée.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Tour de Suisse cycliste. 16.10 Conte oriental. 16.30 Mus. et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Tour de Suisse. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Portraits de compositeurs suisses. 21.15 Quartette. 21.45 Situation internationale. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

**Mercredi 19 juin 1968**  
**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf.

6.30 et 7.45 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Compte à Rebours», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.25 Réflexions de Gilles. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. - Tour de Suisse cycliste. 15.05 Concert.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Mus. 6.20 Concert pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Extracte. 10.05 Chœur. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Chansons. 11.05 Mus. et bonne humeur. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous de midi. 12.45 Tour de Suisse cycliste. 14.00 Magazine. 14.30 Jeunes solistes. 15.05 Mus. populaire.

TV ROMANDE

**Mardi 18 juin 1968**  
 16.30 Tour de Suisse cycliste. 18.40 Bulletin. 18.50 Rendez-vous. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «Les Oiseaux rares», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.10 Tour de Suisse cycliste. 20.15 Fait du jour. 20.25 Carrefour. 20.40 Centenaire de la naissance de Gandhi. 21.10 Au cœur du temps. 22.00 Dimensions. 23.00 Téléjournal.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

**SECTIONS RIVE GAUCHE ET RIVE DROITE.** — Les camarades des deux sections de la ville de Genève sont convoqués à une importante séance d'information et de discussion sur l'aménagement des Grottes et la reconstruction du Grand-Casino le **mardi 18 juin**, à 20 h. 30, au Café de la Liberté, Chantepoulet 4 (1<sup>er</sup> étage). Présence indispensable de tous les élus socialistes au Conseil municipal de la ville de Genève.

**SECTIONS RIVE GAUCHE ET RIVE DROITE: Assemblée générale.** — Mardi 18 juin, à 20 h. 30, au Café de la Liberté, rue Chantepoulet 4 (1<sup>er</sup> étage).

**GRAND-SACONNEX: Assemblée générale.** — Mercredi 19 juin, à 20 h. 30, au Café de la Prairie. Sujet: «Les mouvements étudiants et leurs prolongations», par Cl. Auroi et J.-D. Schlaepfer.

**COMMISSION DES GROTTES.** — Jeudi 20 juin, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

**TOUS LES MERCREDIS** de 17 h. à 19 h., le service social est ouvert au secrétariat du PSG.

**CHŒURS PAROISSIAUX.** — Quatorze chœurs paroissiaux de tout le Jura, représentant 380 choristes se sont réunis à Bienne ce week-end pour leur fête triennale.

CANTON DE NEUCHÂTEL

**LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe du Conseil général.** — Mardi 18 juin, à 20 h., à la Maison du Peuple. Invitation à tous les militants du parti.

**FLEURIER: Assemblée générale de section.** — Mardi 18 juin, à 20 h., salle FOMH. A l'ordre du jour notamment: rapport sur les élections communales et désignation des candidats au Conseil communal, au bureau du Conseil général, aux diverses commissions. Vu l'importance de cet ordre du jour, chaque membre est convoqué par devoir.

**NEUCHÂTEL: Séance du groupe des conseillers généraux.** — Jeudi 20 juin 1968, à 20 h. 15, au Restaurant du Soleil (petite salle, 1<sup>er</sup> étage). Les suppléants sont invités à y assister.

CANTON DE VAUD

**PENTHALAZ: Assemblée ordinaire de section.** — Mardi 18 juin, à 20 h. 15, chez Dufaux, Cossonay-Gare. Ordre du jour: rapport sur le congrès du PSV; pique-nique; Conseil communal du 20 juin. Présence de tous les conseillers communaux indispensable.

**RENNES: Groupe féminin.** — Samedi 22 juin, visite de Radio Lausanne, à 14 h. 30. S'inscrire chez Emma Gloor, Mèbre 12 bis, Rennes, jusqu'au 10 juin.

**YVERDON: Assemblée générale.** — Jeudi 20 juin à 20 h. 15, au Cercle ouvrier.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme

Louis Pfenninger, maillot jaune

Le Tour de Suisse a véritablement débuté lundi, au cours de sa plus longue étape, la cinquième, qui conduisait les coureurs de Nidau à Sierre sur 207 km. En Valais, l'étape a été remportée en solitaire par l'Espagnol Gregorio San Miguel, mais c'est le Suisse Louis Pfenninger, jusqu'ici deuxième du classement général à sept secondes du Belge Hermann van Springel, qui s'est emparé du maillot jaune. Pfenninger a relégué

van Springel à plus d'une minute mais il a surtout augmenté son avance sur les favoris et notamment sur le Français Raymond Poulidor et le Suisse Robert Hagmann, qu'il a surpris en fin de parcours. Comme on s'y attendait un peu, ce n'est pas le col des Mosses, premier col de première catégorie de l'épreuve, qui a fait la décision. Il était situé trop loin de l'arrivée. La décision n'est finalement intervenue que dans

les 30 derniers kilomètres. C'est là seulement que San Miguel a construit sa victoire d'étape et que Louis Pfenninger, en surprenant van Springel et les favoris de l'épreuve, s'est assuré la première place du classement général.

Classement de l'étape Nidau-Sierre (207 km.): 1. San Miguel (Espagne), 5 h. 09' 06" (40 km. 707); 2. Vrancken (Belgique), à 36"; 3. Demarteleire (Belgique); 4. Steevens (Hollande); 5. Lasa (Espagne); 6. Post (Hollande); 7. Ducreux (France); 8. Girard (Suisse); 9. Poppe (Belgique); 10. Huysmans (Belgique); 11. Gonzalès (Espagne); 12. Perez-Frances (Espagne); 13. Puschel (Allemagne); 14. Pfenninger (Suisse), tous même temps.

Classement général: 1. Pfenninger (Suisse), 19 h. 14' 34"; 2. San Miguel (Espagne), à 1'; 3. van Springel (Belgique), à 1' 10"; 4. Vrancken (Belgique), Steevens (Hollande), Lasa (Espagne), Post (Hollande), Girard (Suisse), Poppe (Belgique), Huysmans (Belgique), Gonzales (Espagne), Perez-France (Espagne), Puschel (Allemagne) tous à 1' 36".

Gymnastes neuchâtelois en herbe à Saint-Blaise

La Fête neuchâteloise des pupilles et pupillettes à Saint-Blaise fut un succès; elle s'est déroulée au bord du lac, dans un cadre magnifique. Il y avait 2240 participants, y compris 150 pupillettes de Lausanne-Bourgeoise, un record. Une telle manifestation est une source de camaraderie entre toutes les sections, un bain de jouvence pour les très nombreux parents et spectateurs. Le matin ce fut le début des concours individuels et le gymkhana pour les pupilles. La lutte spécialement attira de nombreux curieux, alors que l'on assista aussi à une belle démonstration des artistiques. Ce fut pour les pupillettes le début des travaux de section. Après le repas, ce fut la reprise des travaux, des jeux et l'on assista à d'excellentes productions, variées, libres des pupillettes aux concours de section des garçons. Très bonne production des pupillettes de Lausanne-Bourgeoise. Enfin, les préliminaires généraux des pupillettes, la remise de la bannière cantonale et les résultats terminèrent cette fête.

Les résultats: Artistique. — Catégorie A: 1. Locatelli Silvio, Boudry, 29 (or); 2. Nobs Pierre-Henri, La Chaux-de-Fonds Ancienne, 28,60 (argent); 3. Zuber Michel, La Chaux-de-Fonds Abeille, 27,80 (argent). — Catégorie B: 1. Jaquet Jean-Pierre, Neuchâtel Ancienne, 29,30 (argent); 2. Leuba Rio, Peseux, 29,00 (argent); 3. Jost Eric, La Chaux-de-Fonds Ancienne, 28,80 (bronze); 4. Perrinjacquet Michel, Neuchâtel Ancienne, 28,40 (bronze); 5. Dérans Daniel, La Chaux-de-Fonds Ancienne, 28,10 (bronze).

Nationaux. — Catégorie A: 1. Stauffer Parrice, Saint-Aubin, 47,80, diplôme; 2. Von Gunten Pierre, Cornaux, 47,70, diplôme; 3. Vacher Daniel, Cornaux, 46,10, diplôme. — Catégorie B: 1. Frossard Pierre-Yves, Fleurier, 48,80, diplôme; 2. Anker Frédy, Savagnier, 44,80, diplôme; 3. Straubhaar Francis, Bevaix, 44,55, diplôme.

Athlétisme léger. — Catégorie A: 1. Ehrbar José, Cortaillod, 1441 (distinction); 2. Brusa Roberto, La

Chaux-de-Fonds Abeille, 1230 (distinction); 3. Schick Jean-Marcel, Cortaillod, 1137 (distinction); 4. Sandoz Jean-François, Neuchâtel, Amis Gyms, 1096 (distinction). — Catégorie B: 1. Raval Serge, Les Brenets, 938 (distinction); 2. Bouquet Daniel, Buttes, 903 (distinction); 3. Rainaud Roger, Couvet, 843 (distinction); 4. Neuenschwander Patrice, Neuchâtel Amis Gyms, 829 (distinction).  
 Course d'obstacles: 1. Challandes Jacques, Peseux, 12'9"; 2. Thiébaud Francis, Couvet, 13"; 3. Richard Gérald, Colombier, 13"; 4. Schmiéd Didier, Couvet, 13"1.

Sport-Toto

Les gains

Liste des gagnants du concours des 15 et 16 juin 1968:  
 3 gagnants à 13 points, 46 890 fr.85;  
 117 à 12 points, 1202 fr. 30; 1378 à 11 points, 102 fr. 10; 12 453 à 10 points, 11 fr. 30.

TENNIS. — Les finales européennes de la coupe Davis opposeront d'une part l'Allemagne de l'Ouest et l'Afrique du Sud (qui a bénéficié du forfait de la Roumanie) et d'autre part l'Italie et l'Espagne.

Pour le Tour de France

Le Comité national pour le cyclisme, réuni à Sierre, a décidé de nommer neuf coureurs suisses pour le Tour de France. Ultérieurement, deux de ces présélectionnés seront éliminés. Les sept autres formeront une équipe mixte avec les trois Luxembourgeois Schutz, Schleck et Smaniotta. Erich Grieshaber assumera le rôle de directeur sportif avec comme second le Luxembourgeois Mathias Clemens. La sélection helvétique comprend les noms suivants: Robert Hagmann, Karl Brand, Auguste Girard, Francis Blanc, Paul Koechli, René Binggeli, Willi Spuhler, Peter Abt et Bernard Vifian.

Football, rien que football

Dans les séries inférieures

VAUD

Promotion en 2<sup>e</sup> ligue: Bavois-Moudon, 3-2; Aigle-ISAR Renens, 1-1.  
 Titre de champion vaudois de la 4<sup>e</sup> ligue (demi-finales): Vaulion-Villars-Tiercelin, 2-3; Renens II A-Espagnol Morges, 4-3.  
 Finale pour le titre de champion

vaudois de juniors A: Vevey-Yverdon, 2-1.

JURA

Promotion en 1<sup>re</sup> ligue: Boujean-Aegerten, 0-3.

Promotion en 2<sup>e</sup> ligue: TT Berne-Minerva, 2-2; Courrendlin-Aurore, 0-2.

Promotion en 3<sup>e</sup> ligue: Laupen-Gloria, 1-2; Lyss C-La Rondinella, 1-1; Aurore-Usi Moutier, 2-1; Corban-Chevreux, 2-5.

NEUCHÂTEL

Poule finale, 4<sup>e</sup> ligue: Travers Ia-Cressier Ib, 1-0; Les Geneveys-sur-Coffrane Ia-Ticino II, 2-2.

Juniors B: Le Parc A-Colombier, 0-0; Le Locle-Les Bois, 5-0; La Sagne-La Chaux-de-Fonds B, 0-7; Cantonal-Xamax A, 1-1; Cantonal B est champion de groupe.

Juniors C: Les Geneveys-sur-Coffrane-Floria 2-3; Le Parc B-Etoile, 1-5; La Sagne-Saint-Imier B, 2-4.

Finale: La Chaux-de-Fonds A-Xamax, 0-3.



ROMAN DE GUSTAVE AIMARD  
**LA MAS-HORCA**

Arrêtée devant la porte de la maison dont nous avons parlé, la jeune femme eut besoin de réunir tout son courage et de recourir aux parfums de son mouchoir pour ne pas défaillir, et s'ouvrir un passage au milieu d'une multitude de négresses, de mulâtresses, de «chinas», de canards, de poules et enfin de tous les animaux de la création, y compris un certain nombre d'hommes vêtus de rouge des pieds à la tête, qui, selon l'apparence, étaient destinés tôt ou tard à la potence, et qui encombraient le zaguan et une partie de la cour de cette maison, qui était celle de dona Maria Josefa Ezcurra, belle-sœur de don Juan Manuel Rosas.

rencontrer là quelqu'un qui l'annonçât à la maîtresse de la maison.  
 Mais elle se trompa, il n'y avait dans cette pièce que deux mulâtresses et trois négresses, assises par terre, salissant avec la boue qui les couvrait, la natte de sparterie blanche qui couvrait le sol, et causant familièrement avec un soldat en «chiripa» ponceau, porteur d'une de ces physiologies où il est impossible de reconnaître où finit l'animal et où l'homme commence. Ces six singuliers personnages regardèrent d'un air curieux et insolent la nouvelle venue, sur laquelle ils n'apercevaient des signes distinctifs de la fédération dont eux étaient couverts à profusion, que les pointes d'un tout petit nœud de rubans roses, qui sortaient à peine sous l'aile gauche de son chapeau.  
 Il y eut un moment de silence.  
 — La senora dona Maria Josefa est-elle chez elle? demanda la jeune femme, sans s'adresser à personne en particulier.  
 — Elle y est, mais elle est occupée, répondit négligemment une des mulâtresses.  
 La jeune dame hésita un instant, mais, se décidant bientôt à sortir de la situation embarrassante dans laquelle elle se trouvait, elle s'approcha de l'une des fenêtres donnant sur la rue, l'ouvrit, et, appelant son laquais, elle lui donna l'ordre de venir la joindre.  
 Le laquais obéit; et aussitôt qu'il parut sur le seuil de la porte:  
 — Frappez à la porte de la seconde cour de

cette maison, lui dit-elle, et demandez à la senora dona Maria Josefa, si elle peut recevoir la senorita Aurora Barrault.  
 Le ton impératif de cet ordre, le prestige moral que les personnes bien nées exercent sur la populace, quelle que soit la situation où elles se trouvent jetées, si elles savent se maintenir à la hauteur de leur condition, produisit un effet immédiat sur ces six individus qui, par les hasards honteux de la révolution, se figuraient avoir le droit de se croire les égaux des gens instruits et de bonne famille qu'on les laissait trop souvent voler et assassiner.  
 Dona Aurora, le lecteur a sans doute reconnu l'ange espiegle qui jouait si méchamment avec le cœur de don Miguel, attendit un instant.  
 En effet, au bout de quelques minutes à peine, une servante proprement vêtue entra dans la salle et la pria poliment d'avoir la bonté de prendre un peu de patience; puis, se tournant vers les cinq «dames» de la fédération, toujours assises par terre, elle leur annonça que la senora ne pouvait les entendre avant l'après-dîner, mais qu'elles ne manquaient pas de revenir.  
 Elles obéirent aussitôt; mais en se retirant une des négresses ne put s'empêcher de jeter un regard de colère sur celle qui était la cause innocente de l'affront qu'on leur faisait. Mais ce fut peine perdue, depuis son entrée dans la pièce, dona Aurora n'avait pas daigné tourner les yeux vers ces singulières visiteuses de la belle-sœur du gouverneur de Buenos Ayres.

La servante sortit; mais le soldat qui n'avait pas reçu l'ordre de se retirer et qui avait été appelé là par suite d'une consigne antérieure, se supposa autorisé à s'asseoir tout au moins sur le seuil de la porte de la salle, et de cette façon dona Aurora se trouva seule.  
 La jeune fille s'assit sur l'unique sofa qui se trouvait là, cacha ses yeux avec ses mains mignonnes et demeura quelques secondes ainsi, comme si elle eût voulu reposer sa vue des objets désagréables qui l'avaient choquée.  
 Dans une chambre contiguë à cette pièce, dona Maria Josefa se hâtait de renvoyer deux femmes de service avec lesquelles elle causait, tout en amoncelant les unes sur les autres vingt et quelques pétitions qu'elle avait reçues dans la matinée, avec l'accompagnement obligé de ca-deaux, parmi lesquels les canards et les poules du zaguan n'occupaient point la place la plus petite, afin de les présenter elle-même à Son Excellence le Restaurador, bien qu'elle sût à l'avance que Son Excellence le Restaurador ne s'en occupait pas le moins du monde; elle se hâtait, disions-nous, parce que la senorita Aurora Barrault, qu'on lui avait annoncée, appartenait par sa mère à l'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de Buenos Ayres, liée depuis fort longtemps avec la famille Rosas, bien que depuis des mois, sous le prétexte plus ou moins plausible de l'absence de monsieur Barrault, sa femme et sa fille se dispensassent presque complètement de faire des visites.  
 (A suivre)

## GENÈVE

## LES SPECTACLES D'ÉTÉ

Comme chaque été, une série de spectacles en salle ou en plein air ont été mis sur pied à Genève, pour la plus grande joie des touristes, mais aussi des Genevois qui n'ont pas le bonheur de pouvoir s'évader dans la nature.

On trouve tout d'abord le Jazz estival qui se tiendra sur la promenade du Lac du 17 au 29 juin. On y entendra les ensembles suivants: les Hot Potatoes de Zurich, qui joueront du middle jazz, le Tentet de la Radio suisse romande avec le trompettiste américain Benny Bailey, l'Atelier Jazz MJC de Louis Vaney, le Young Holt Trio des USA, les Blowing Seven, le Dippermouth jazz band, le traditionnel Old School Band, le sextette Olivier Berney et Henri Chaix et son orchestre.

## UNE HISTOIRE FÉCONDE

Les premières expériences de concerts de jazz en plein air sont récentes: deux concerts en été 1964, quatre en été 1965 et huit en été 1966.

L'intérêt témoigné par le public à cette initiative, encore timide et limitée, a conduit à prévoir, en 1966 et pour la première fois, une manifestation plus organisée et, somme toute, un peu plus audacieuse.

C'est ainsi que cette série de concerts créée sous le titre Jazz estival fut inaugurée en juin 1966, au kiosque à musique de la promenade du Lac (Jardin anglais).

L'été dernier, il y eut en tout neuf concerts (dont un gratuit pour le public) dans la période du 19 juin au 1<sup>er</sup> juillet, et le total des auditeurs s'éleva au chiffre réjouissant de 6339. La soirée la plus fréquentée atteignit le nombre record d'environ 2500 auditeurs à l'occasion du concert donné par l'Old School Band, le mercredi 28 juin.

Sur l'ensemble de cette série, tous les concerts furent donnés en plein air, en raison d'un temps particulièrement favorable durant tout l'été.

Tous les concerts furent accessibles au prix unique de 2 fr. par spectateur, en définitive, les comptes du Service des spectacles et concerts de la ville de Genève, pour ce second Jazz estival, se présentent ainsi: dépenses, 20346 fr. 69; recettes, 12541 fr. 76; déficit, 7804 fr. 93. Si l'on rapporte ce dernier chiffre au total de 6339 auditeurs, on s'apercevra que la dépense nette est de 1 fr. 25 par spectateur. Ce prix de revient par auditeur diminuerait singulièrement si l'on tenait compte tout d'abord du nombre de personnes ayant assisté au concert gratuit du dimanche 25 juin et ensuite des très nombreux resquilleurs; on atteindrait ainsi un chiffre total d'auditeurs d'environ 8000 et par là même une dépense d'un peu moins de 1 fr. par auditeur.

SAISON D'ÉTÉ  
DANS LA VIEILLE VILLE

La ville de Genève organise, pour sa part, la traditionnelle saison des concerts classiques, soit douze soirées où apparaîtront successivement l'Orchestre de la Suisse romande (à l'occasion de six concerts-sérénades), l'Orchestre du Collegium academicum de Genève ainsi que trois orchestres de chambre étrangers. A cet égard, nous aurons la possibilité de présenter au public des ensembles de premier ordre comme les Solisti veneti, qui avaient obtenu un très brillant succès lors de leur premier concert à Genève en été 1967, et deux formations françaises de grand renom: l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard, fin juillet, et l'Orchestre de Chambre Paul Kuentz, au mois d'août,

ce dernier avec le concours du célèbre harpiste Nicanor Zabaleta.

Par ailleurs, la Société des concerts de la cathédrale proposera au public cinq concerts d'orgue à la cathédrale de Saint-Pierre et apportera ainsi une précieuse contribution à la saison musicale dans la vieille ville.

Enfin, le nouveau Théâtre de poche organise, quant à lui, un festival d'art dramatique au mois de juillet, ce qui permettra aux amateurs de théâtre de connaître aussi de séduisantes soirées en plein air.

Au programme de début de juillet, «Paradis oblige», pièce due à la plume de l'auteur genevois Bernard Falciola et présentée en création mondiale.

A mi-juillet, le nouveau Théâtre de poche offrira sept représentations du «Chandelier», d'Alfred de Musset, et il est certain que cette pièce classique trouvera un lieu théâtral de choix dans la très belle cour de l'Hôtel de Ville.

Il y en a pour tous les goûts, et pratiquement tous les soirs. C. A.

## EN BREF...

**HÉUREUSE D'ÊTRE UN HOMME:** «Je suis heureux d'être un homme», a déclaré à Klagenfurt devant la presse Erika Schinegger, ex-championne du monde de ski alpin, qui s'appelle maintenant Eric. Eric Schinegger a confirmé officiellement son changement de sexe au cours d'une conférence de presse organisée par le Club cycliste de Klagenfurt «Union Silberstar». L'ex-championne du monde de descente a indiqué qu'elle avait subi quatre interventions chirurgicales pratiquées par le professeur Marberger, chef de la clinique d'urologie d'Innsbruck. Eric Schinegger a ajouté qu'il espérait poursuivre sa carrière sportive, si possible dans le ski alpin ou dans le cyclisme.

## Cela est arrivé

## AIDE

Dans sa séance du 14 juin, le Conseil d'Etat a étudié la motion présentée par le Grand Conseil le 18 mai 1968 et a décidé ce qui suit:

1. Il a porté, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1968, de 60 à 85 fr. pour les personnes isolées, de 100 à 140 fr. pour les personnes mariées et de 35 à 55 fr. pour les orphelins l'allocation mensuelle extraordinaire aux bénéficiaires de l'aide à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins et aux invalides.

2. Il a accordé, pour 1968, une allocation d'automne aux bénéficiaires de l'aide susmentionnée, s'élevant à 150 fr. pour les personnes isolées, à 300 fr. pour les

personnes mariées et à 75 fr. pour les orphelins. Cette allocation sera versée dans le courant d'octobre prochain. L'allocation d'automne de 1967 se montait respectivement à 110, à 220 et à 55 fr.

## NOMINATIONS

La Faculté des sciences vient d'avoir deux nouveaux professeurs: M. Claude Weber, 31 ans, professeur extraordinaire de mathématiques, et M. Jeanquartier, 37 ans, professeur ordinaire de mathématiques.

## FESTIVAL

En raison des circonstances qui règnent en France, le Festival international de musique de chambre de Divonne n'aura pas lieu cette année. Le festival est reporté à une date ultérieure.

## TOUT SAVOIR SUR LE FOOTBALL

● Samedi, à Zurich, en finale du championnat suisse des juniors, les Grasshoppers ont battu Etoile Carouge par 1-0.

● Quarts de finale de la coupe d'Espagne: Real Madrid—Saragosse, 2-0; Atletico Bilbao—Barcelone, 0-0; Valencia—Atletico Madrid, 2-3. Le Real Madrid, Barcelone et l'Atletico Madrid sont qualifiés pour les demi-finales.

● Le tournoi international de Munich a été remporté par Kickers Offenbach qui, pour son dernier match, a battu Stuttgart par 2-0. Voici le classement final: 1. Kickers Offenbach; 2. Stuttgart; 3. Austria Vienne; 4. Belgrade; 5. Bayern Munich; 6. Milan.

● Le F.-C. Porto a remporté la 28<sup>e</sup> coupe du Portugal en battant, en finale, Vitoria Setubal par 2-1.

● L'URSS a battu l'Autriche par 3-1 en match international joué devant 100 000 spectateurs, au Stade Kirov, à Léningrad. Les buts des Soviétiques, qui alignaient plusieurs réservistes par rapport à l'équipe qui avait été en lice dans le tour final du championnat d'Europe des nations, ont été marqués par Vion, Gerchkovitch et Asiatani. L'Autriche a sauvé l'honneur par Hoff.

● Le comité des Grasshoppers a fait le bilan de l'incendie qui a ravagé ses tribunes. Il est arrivé à la conclusion que le Stade du Hardturm serait indisponible durant toute la saison prochaine. Des pourparlers pour trouver un stade de remplacement débiteront le plus rapidement possible. L'entraînement en vue du match d'appui contre Lugano aura lieu au Stade Muligen, à Schlieren.

## GENÈVE

**CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE** — Grand-Rue 59 — Téléphone 24 99 48 — Mets et boissons de 1<sup>er</sup> choix — Deux salles pour sociétés et banquets.

## Memento genevois

PROMENADE DES BASTIONS: 20.45, Cartel des chorales ouvrières.

## OFFRES D'EMPLOI

## GENÈVE

## Département de l'instruction publique

Cours professionnels commerciaux  
Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

Inscriptions des nouveaux  
apprentis

Le Département de l'instruction publique rappelle que les apprentis ont l'obligation de suivre un enseignement professionnel pendant toute la durée de leur apprentissage, quel que soit leur âge.

En conséquence, les nouveaux apprentis doivent venir s'inscrire les 25 et 26 juin 1968, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.:

à l'Ecole supérieure de commerce, rue de Saint-Jean 62, pour le commerce, l'administration et la vente;

à l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat, quai de la Poste 14, pour l'industrie et l'artisanat.

En application du règlement du Conseil d'Etat du 2 avril 1968, un dépôt de Fr. 40.— est exigé à l'inscription, en garantie du matériel et des manuels scolaires délivrés en prêts durant l'apprentissage.

## VAUD

## Assemblée du Parti socialiste lausannois

## PROBLÈMES FINANCIERS CANTONAUX

La dernière assemblée du Parti socialiste lausannois, si elle ne fut que modestement revêtue, fut particulièrement animée pourtant par la discussion nourrie qui suivit l'exposé de René Hédiger, député de Rivaz. Membre de la Commission des finances du Grand Conseil, Hédiger était bien placé pour présenter les problèmes qui se posent aujourd'hui sur le plan financier et fiscal du canton. Il rappelle qu'il existe désormais deux budgets: le budget général ou ordinaire qui roule sur 535 millions de francs en 1967 et le budget d'investissement du canton: hôpitaux, collèges, routes, épuration des eaux. Il fut un temps où le budget ordinaire était en mesure d'absorber ces dépenses mais, depuis quelque vingt ans, elles ont pris une telle ampleur qu'il a fallu y consacrer un budget particulier. Jusqu'à ce jour quelque 800 millions ont été consacrés au budget d'investissement alors qu'il se monte à 2,5 milliards pour les vingt ou vingt-cinq ans à venir. L'investissement annuel serait de 80 à 90 millions. Ce budget, comme le budget ordinaire d'ailleurs, sera couvert d'une part avec les rentrées d'impôts et d'autre part avec le recours à l'emprunt.

## LES DÉPENSES DE L'ÉTAT

Le prochain exercice est 12% plus élevé que celui de 1967. Il faudra donc, ainsi que le signale René Hédiger, intervenir simultanément sur les dépenses, en augmentation bien sûr — augmentation de quelque 137% durant les derniers dix ans — et chercher de nouvelles rentrées fiscales. On s'aperçoit donc — et chaque contribuable le sait bien — que la progression à froid va faire sentir ses effets d'une façon sensible et les augmentations de salaires obtenues seront absorbées en grande partie par le fisc. Pourrait-on indexer dès lors le barème d'imposition? Telle est une des questions laissées sans réponse.

Y a-t-il un moyen de toucher plus sensiblement les gros revenus que les contribuables gagnant moins de 15 000 fr. et formant le 80% des personnes soumises à l'impôt? Serait-il opportun de publier le rôle des contribuables? Faut-il taxer séparément le ménage dont les époux travaillent ou faut-il leur accorder une déduction forfaitaire plus élevée que celle accordée jusqu'à ce jour?

Quelles mesures supplémentaires peut-on prendre contre la fraude fiscale? L'imposition à la source est-elle une bonne solution? Toutes ces questions ont été posées. Les camarades Deppen et Meizoz, notamment, ont apporté d'utiles éléments au débat qui s'est terminé malgré tout sur des points d'interrogation. Le potentiel fiscal du canton de Vaud n'est pas assez diversifié, le secteur agricole n'apporte pas une participation suffisante pouvant alléger le secteur ouvrier. On le voit, la matière ne manquera pas à la commission du parti qui devra discuter de ces problèmes avant la prochaine session du Grand Conseil.

## LA FÊTE A LAUSANNE

En début de séance, Henri Jatton, conseiller communal, a rapporté sur les dernières séances du Conseil et d'autre part quelques indications ont été données sur la Fête de Lausanne qui se déroulera à fin juin. Le Parti socialiste lausannois aura sa place à la rue du Pont avec les autres partis composant le Conseil communal. Un questionnaire serait établi et, tel Gulliver à l'Expo, permettrait d'obtenir d'intéressantes suggestions de la part des citoyens et des citoyennes prenant part à ce jeu. Le journal «Le Peuple-La Sentinelle» sera distribué dans certains quartiers lausannois et sera à la disposition du public également au stand du parti. Ainsi, cette fête qui se doit d'être sympathique sera de plus animée par le cotoiement des partis, des sociétés, des groupements nombreux qui participent à la vie lausannoise. P. L.

## A nos abonnés vaudois

Très prochainement vous trouverez encarté dans le journal, un bulletin de versement que nous vous prions de bien vouloir utiliser pour le paiement de votre abonnement.

D'avance nous vous en remercions.

Nous profitons de rappeler à quelques-uns de nos lecteurs que leur abonnement n'est pas à jour.

Faites lire notre journal!

**FÊTE DES UNIONS CHRÉTIENNES.** — Le faisceau cadet vaudois des Unions chrétiennes de jeunes gens a organisé samedi et dimanche 15 et 16 juin, au Chalet-du-Villars à 5 km. du Châlet-à-Gobet, sur la route des Paysans, sa traditionnelle fête cantonale qui groupait 900 garçons venant de tous les coins du canton et même du Valais.

Au cours de ces deux jours, chaque équipe de six à huit garçons a parcouru en deux manches, dont l'une sous la pluie, ce qui n'a pas pour autant entamé le moral des cadets, une piste dans la forêt au cours de laquelle plusieurs épreuves et questions leur furent proposées. Ce concours d'honneur couronnait le programme d'hiver: la vie et l'œuvre du commandant Cousteau, le monde sous-marin.

Le soir, enfants, parents et amis se sont réunis pour assister au feu de camp où se sont succédés plusieurs productions, entre autres les Guijo's, Jean-Jean et Meylan dit Bouillon, tous trois candidats à la finale de la Grande Chance.

Le dimanche après midi a eu lieu la clôture au cours de laquelle furent proclamés les résultats et les prix distribués aux meilleures équipes.

Nouveaux  
Temples

doit apporter son concours financier aux réalisations paroissiales de Lausanne:

La Croix-d'Ouchy  
Saint-Jacques  
Saint-Mathieu

dont la nécessité et l'utilité religieuse et sociale sont d'une valeur indéniable. Contribuez à soutenir son effort en souscrivant les parts sociales de 100 fr. libérables en 10 versements mensuels.

Dernier intérêt versé: 4% l'an.

Case postale No 2, 1002 Lausanne.

CCP 10 - 161



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## FRANCE: À CET AUTOMNE...

Alors que la Sorbonne et le Quartier latin sont toujours gardés par la police, un meeting a réuni, lundi soir, à la Faculté des sciences de la Halle aux vins, à l'est du Quartier latin, près de la Seine, environ deux mille étudiants, qui ont examiné les problèmes posés par l'évacuation de la vieille université.

« Nous ne créerons pas un comité d'occupation en exil » a notamment affirmé un responsable étudiant, qui a ajouté que la Sorbonne avait été « attaquée en raison de sa valeur de symbole ». Après lui, le professeur Francis Khan, de la Faculté de médecine, qui s'était occupé du centre de secours de la Sorbonne, a qualifié l'intervention de la police de « provocation de bas étage ». Enfin, un membre du Comité d'action du Centre national de la recherche scientifique a prédit qu'à la rentrée d'octobre, « le mouvement rebondira plus violemment que jamais ».

D'autre part, à Strasbourg, un accord est intervenu lundi soir entre le préfet, M. Verdier, et les étudiants qui occupent le palais universitaire. Les étudiants, qui ont décidé de créer une « université critique » d'été, disposeront de plusieurs salles des locaux

universitaires, qu'ils devront toutefois évacuer le soir à 21 h. Le préfet a promis que la faculté ne serait pas investie par la police, qui la protégerait contre d'éventuelles incursions d'« éléments étrangers ».

La création d'une université d'été a également été décidée par les étudiants en médecine de Lyon.

Seule la gauche peut remplir les engagements sociaux « arrachés au pouvoir gaulliste et réaliser les réformes nécessaires. C'est ce thème que Guy Mollet, leader socialiste et dirigeant de la Fédération de la gauche non communiste, a développé lundi après midi au cours d'une conférence de presse.

Le personnel des usines Renault de Boulogne-Billancourt, Le Mans et Flins a voté pour une reprise du travail.

Un accord sur un relèvement de 10% du salaire des journalistes de Paris et de province est intervenu hier.

## La fin du congrès du PSS

(Suite de la première page)

ment estudiantin de pays à pays, d'université à université, ce mouvement qui engage les étudiants à la réflexion et à la discussion commune, sans s'être préalablement constitué en une organisation fermement structurée. Il salue les efforts des étudiants dans divers pays pour la création de conditions démocratiques dans les universités, pour imposer des réformes des modes d'enseignement et d'études et pour accélérer le développement universitaire.

Le PSS salue l'intérêt croissant des étudiants et des élèves des écoles moyennes pour les problèmes de la vie publique. Il constate qu'entre les buts de politique sociale d'une partie des étudiants et ceux du PSS il existe d'importantes similitudes. Il estime nécessaire une discussion plus approfondie et une collaboration étroite avec les étudiants. Il est convaincu que les problèmes suisses dans un monde évoluant rapidement peuvent trouver une solution sur le terrain de la démocratie par la coopération, dans un esprit de solidarité et de justice, entre jeunes et vieux, entre travailleurs et intellectuels.

## SÉCURITÉ SOCIALE

Le congrès charge le Comité central de soumettre au prochain congrès extraordinaire le texte d'une initiative populaire ayant pour but de garantir par un système d'assurance global la sécurité sociale sur l'ensemble du territoire de la Confédération. Les points concrets ci-dessous devront faire l'objet d'études et, selon la possibilité, être pris en considération lors de l'établissement du texte de l'initiative. Le Comité central est invité à prendre contact avec les organisations amies intéressées.

I. La sécurité sociale sera garantie au niveau fédéral par un système global des institutions d'assurances.

II. La sécurité sociale comprend la garantie matérielle de l'existence des personnes âgées et des survivants, des accouchées, des malades, des accidentés et des invalides, ainsi que celle des proches ayant droit au soutien.

III. Tous les salariés de la Suisse auront droit à une rente de vieillesse ou d'invalidité, dont le montant correspondra au moins au 60% de la moyenne de leurs revenus antérieurs réalisés au cours des dix années ayant accusé les plus forts gains.

Les limites maximums du revenu formateur de rente, les rentes minimums des personnes exerçant ou non une activité lucrative, ainsi que les rentes de survivants devront être fixées par la loi en tenant compte de points de vue sociaux.

Le pouvoir d'achat des rentes devra être maintenu. Il doit en outre être adapté périodiquement à l'augmentation du niveau du salaire.

Les ayants droit qui, par suite d'absence du pays, n'auront pas réglé les cotisations nécessaires, obtiendront des rentes proportionnelles à leurs versements.

IV. L'assurance maladie et maternité devra garantir l'ensemble des prestations pour les soins médicaux ou la maternité, ainsi qu'une compensation pour perte de gain par suite de maladie ou de maternité, et comprendre aussi une indemnité en cas de maladie ou de maternité de personnes n'exerçant pas une activité lucrative.

Elle doit être déclarée obligatoire.

V. Les moyens nécessaires au versement des prestations des assurances devront être supportés à part égale par les employeurs et les salariés, ainsi que par les pouvoirs publics. Les cotisations des employeurs et des salariés seront calculées en pourcentage des salaires, les contributions des pouvoirs publics se monteront à 50% des dépenses.

VI. Les institutions d'assurance déjà existantes pourront être incluses dans ce système et leurs prestations seront mises en compte à titre transitoire.

Les prestations actuelles et les réglementations plus favorables aux salariés resteront acquises dans tous les cas.

VII. Des dispositions spéciales pourront être édictées pour les personnes indépendantes.

VIII. Toutes les autres dispositions seront réglées par voie législative.

## Le Conseil d'État vaudois répond aux questions des journalistes

L'exécutif vaudois a pris l'excellente initiative de répondre; trois fois l'an, aux questions des journalistes. La première de ces réunions a eu lieu lundi — les sept conseillers d'Etat et le chancelier étaient présents — et elle s'est révélée fort instructive. Certes, il n'y eut pas de révélations sensationnelles — on pouvait s'y attendre du reste — mais les journalistes obtinrent d'intéressantes précisions qui faciliteront leur mission d'information.

Les questions posées furent fort variées. Notons, en passant qu'elles devaient être remises une dizaine de jours auparavant. Était-ce un bien, était-ce un mal? Il est difficile de trancher. D'une part, parce qu'une telle méthode permet une information beaucoup plus sérieuse. D'autre part, parce qu'elle n'est pas très conforme au besoin de l'actualité qui est celui des journaux. A l'expérience, il nous est apparu cependant que si l'exécutif faisait preuve de souplesse, qu'il admette des exceptions et qu'il permette de revenir sur les questions posées au cours de la discussion, le système pouvait être satisfaisant.

## JUSTICE ET POLICE

On sait qu'il existe dans le canton de Vaud, une loi imposant le droit de réponse dans la presse. Comme une telle loi n'est pas en vigueur dans la majorité des cantons, il fut demandé au conseiller d'Etat Bonnard s'il entendait la maintenir. La réponse fut affirmative.

Où en est la poursuite judiciaire des agriculteurs vaudois qui ont fait entrer en contrebande du bétail étranger? Pour l'instant, on ne peut rien dire, sinon qu'on a des discussions à Berne.

## LA RÉFORME DE L'UNIVERSITÉ

Interrogé sur ce sujet brûlant, M. Pradervand, qui donna vraiment l'impression de vouloir aller de l'avant, annonça que les travaux du groupe de travail qui s'occupe du problème étaient pratiquement terminés. Le projet élaboré sera soumis à une commission où seront représentés tous les milieux intéressés. Pour l'instant, ce qu'on peut dire c'est que des innovations très importantes sont prévues et que la nouvelle loi sur l'Université sera très différente de l'ancienne. Il semble que l'autonomie de l'Alma mater sera augmentée, notamment dans le domaine budgétaire. Au demeurant, le Conseil d'Etat est

toujours prêt à discuter avec les représentants autorisés des étudiants.

En ce qui concerne le Collège prophétique à Dorigny, M. Pradervand indiqua que l'exécutif n'avait pas encore pris position quant à son implantation. Il spécifia cependant que le plan directeur pouvait évoluer. Quant aux travaux, ils seront probablement confiés à une entreprise du type dit entreprise générale, selon une formule mixte.

## L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La réforme de cet enseignement avance peu à peu. Pour l'instant, le problème le plus important est celui de la coordination entre cantons romands. Un premier pas sera franchi dans ce sens avec l'introduction de l'année scolaire en automne. Dans le canton de Vaud, l'opération débutera en 1970. Elle devra s'étendre sur deux ans peut-être, car le problème est plus difficile à résoudre qu'il apparaît à première vue: répercussions sur les apprentissages et les études futures, répartitions des nouveaux élèves de telle sorte que cela joue avec le nombre de classes et d'enseignants, etc. Au demeurant, M. Pradervand voit un signe encourageant vers l'harmonisation des programmes scolaires dans la nomination de M. Neuschwander de Genève qui étudie l'établissement d'un programme commun en arithmétique. Ici aussi, toutefois, les difficultés sont grandes. Dans certains cantons, en effet, il n'existe même pas de programme commun pour tout le canton.

## MÉDECINE DU TRAVAIL

Ce fut M. Schumacher qui exposa les raisons de l'échec de la création d'un institut romand de médecine du travail. Tirant la leçon de cette expérience, le canton de Vaud initie maintenant des médecins dans ce domaine. Plus tard, on créera avec le canton de Neuchâtel un embryon d'institut de médecine du travail. On s'efforcera d'y associer des personnes morales privées. Ensuite, on espère que d'autres cantons viendront se greffer sur cet organisme.

## TRAVAUX PUBLICS

Des diverses questions posées à M. Ravussin et de ses réponses, retenons que l'aérodrome d'Etagnières est sur la bonne voie et que des contacts ont été établis avec Genève pour évi-

ter toute fausse interprétation. Sa nécessité se fait de jour en jour plus sentir dans le domaine de l'aviation sportive et du vol à voile.

Pour ce qui est de l'électricité, le Conseil d'Etat s'efforcera d'éviter une trop grande dispersion. Au demeurant, il faut bien voir qu'on arrivera à une transformation fondamentale dans ce domaine avec l'introduction de l'énergie atomique et que, tôt au tard, on va vers la disparition des usines d'électricité au fil de l'eau.

Pour Lucens, les perspectives sont plus encourageantes qu'elles semblaient naguère. La centrale servira à des buts expérimentaux.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, le Conseil d'Etat entend respecter les prérogatives des communes.

Quant à l'implantation de l'aérodrome de Rennaz sur la rive gauche du Rhône, les pourparlers avec le Valais ont bien avancé. On a pratiqué des échanges de terrain entre communes pour éviter la spéculation. Une date ne peut cependant pas encore être fixée pour l'ouverture du nouvel aérodrome. Ce qu'on peut dire, c'est qu'on ne le verra, en tout cas pas, avant deux ans.

L'éboulement du tunnel de Glion retardera quelque peu les travaux de l'autoroute. En effet, ce n'est pas seulement de la terre qui s'est éboulée, mais aussi des roches. Actuellement, on s'efforce d'ancrer celles-ci avec des câbles. D'autre part, on accélérera les travaux à l'autre entrée du tunnel afin de diminuer le retard.

Enfin, en ce qui concerne les acquisitions de terrain pour l'autoroute Lausanne-Genève, il reste au maximum dix affaires non tranchées. Il s'agit principalement d'indemnisation en raison du bruit.

## LE CHUV

Pour terminer et bien qu'il n'ait pas été interrogé sur ce sujet, M. Schumacher déclara que le Conseil d'Etat n'entendait pas engager une polémique avec M. Vetter, architecte. Le comité directeur mis en place doit présenter en juillet un rapport à l'exécutif et indiquera ce qu'il pense qu'il faut faire pour continuer normalement. Pour le moment, il faut donc attendre.

Avant de terminer, notons que ni René Villard, ni Pierre Graber n'ont été interrogés. Est-ce à dire que leurs départements donnent toute satisfaction à nos confrères? B.

## EN QUELQUES LIGNES

● ROME. — La crise ministérielle italienne sera résolue, semble-t-il, par la formation d'un « cabinet d'attente », composé de démocrates-chrétiens et présidé par M. G. Leone, sénateur à vie et ancien président de la Chambre des députés.

● TEL-AVIV. — Le lieutenant-colonel Efrat, porte-parole de l'armée israélienne, a démenti de la façon la plus catégorique les informations en provenance du Caire, suivant lesquelles Israël concentrerait des troupes sur ses frontières.

● MEXICO. — Les 3000 professeurs de l'enseignement préparatoire aux grandes écoles — qui compte 40 000 élèves — se sont mis en grève lundi à Mexico pour appuyer des revendications de salaires.

● BOGOTA. — Huit mille professeurs de l'enseignement secondaire colombien ont annoncé lundi que si leurs revendications n'étaient pas satisfaites, ils déclencheraient la grève pour une durée illimitée.

● ROME. — Aucun journal ne sortira jeudi et dimanche en Italie. Les typographes et les télégraphistes feront deux jours de grève, mercredi 19 juin, à partir de 14 h. locales (12 h. GMT) et samedi 22 juin, à partir de 7 h. locales (5 h. GMT).

● BONN. — En réponse aux mesures est-allemandes sur le trafic entre l'Allemagne de l'Ouest et Berlin, le gouvernement fédéral a pris, au cours d'une réunion extraordinaire, une série de nouvelles mesures concrètes pour l'amélioration et le renforcement de la force économique et des conditions de vie à Berlin-Ouest.

● ISTANBUL. — Le mouvement revendicatif estudiantin qui, depuis huit jours, paralyse l'enseignement supérieur en Turquie, s'est étendu à l'Université technique d'Istanbul dont les locaux ont été occupés lundi soir.

● LONDRES. — Le gouvernement de H. Wilson a remporté lundi soir à la Chambre des communes une victoire facile dans sa politique de renforcement des sanctions économiques contre la Rhodésie. La Chambre a approuvé par 319 voix contre 246 « l'ordre du conseil » appliquant les termes de la récente résolution des Nations Unies qui aggrave le blocus du régime de M. Smith.

● CARACAS. — Le Gouvernement soviétique a protesté lundi auprès du Vénézuéla contre la capture d'un navire soviétique, arraisonné dimanche dans les eaux territoriales vénézuéliennes.

● NEW YORK. — En termes identiques les représentants des Etats-Unis, de l'URSS et du Royaume-Uni se sont engagés solennellement lundi devant le Conseil de sécurité à prendre immédiatement les mesures nécessaires, en tant que membres permanents du conseil dotés d'armes nucléaires, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, pour riposter à toute agression nucléaire dont un pays non nucléaire signataire du traité de non-prolifération pourrait être victime, et pour éliminer toute menace d'agression nucléaire contre ces pays.

● ATHÈNES. — « Dans l'état actuel d'anarchie internationale, il ne serait pas de l'intérêt national de procéder à des élections », a déclaré Pattakos...

## Greffes du cœur: encore un décès

Frederick West, le Britannique au cœur greffé, est mort d'une infection généralisée.

● TEL-AVIV. — Israël a commencé à construire, dans le Néguev, dans la région comprise entre la mer Morte et la mer Rouge, un barrage destiné à arrêter les infiltrations de saboteurs.

● LUXEMBOURG. — Des progrès sensibles ont été accomplis lundi après midi par le Conseil des ministres de l'agriculture des Six en ce qui concerne les règlements de base des marchés uniques des produits laitiers et de la viande bovine.

● BRUXELLES. — Le gouvernement Eyskens est formé. Sa composition définitive a été annoncée officiellement (13 socialistes, 14 chrétiens-sociaux et 1 non-parlementaire) et la prestation de serment devant le roi a eu lieu hier soir. Le gouvernement se présentera devant le Parlement la semaine prochaine seulement.



M. G. Eyskens, nouveau premier ministre belge



## Tour de Suisse: Pfenninger maillot jaune

Trente-six secondes après l'arrivée solitaire de l'Espagnol San Miguel, qui a gagné l'étape de lundi menant de Nidau à Sierre, Louis Pfenninger arriva avec un petit groupe et conquit ainsi la première place du classement général. Notre photo: Pfenninger après son arrivée, revêtant le maillot jaune.